INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie

A une séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie tenue à l'Hôtel de Ville de Sainte-Catherine, 5465, boulevard Marie-Victorin en la Ville de Sainte-Catherine, mardi le cinquième jour du mois de février deux mille dix-neuf, à **10:30** h., à laquelle sont présents Messieurs, Madame

-Normand Dyotte, Maire - Ville de Candiac

-Christian Ouellette, Maire - Ville de Delson

-Jocelyne Bates, Mairesse - Ville de Sainte-Catherine

-Sylvain Cazes ,Conseiller - Villes de Saint-Constant

formant le Conseil sous la présidence de M. Donat Serres, Maire de la Ville de La Prairie.

19-02-10 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Après délibération, il est proposé par Mme. Jocelyne Bates , appuyé par M. Christian Ouellette et résolu unanimement:

QUE le Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie adopte l'ordre du jour tel que présenté.

1.- Approbation de l'ordre du jour.
2.- Approbation du procès-verbal de la séance spéciale du 8 janvier 2019.
3.- Approbation des comptes à payer
4.- Correspondance reçue par la Régie jusqu'au 30 janvier 2019.
5.- Présentation du rapport d'Aquatech de décembre 2018.
6.- Varia - Déficiences projet FCCQ
- Déficiences projet PTMOBC
7.- Question du public.
8.- Levée de l'assemblée.

19- 02-11 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DU BASSIN DE LAPRAIRIE TENUE LE 8 JANVIER 2019.

Après délibération, il est proposé par M. Christian Ouellette , appuyé par Mme. Jocelyne Bates et résolu unanimement:

QUE le Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie approuve le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 8 janvier 2019, mais en apportant des précisions à la résolution 19-01-08.

19-02-12 APPROBATION DES COMPTES A PAYER.

Après délibération, il est proposé par M. Sylvain Cazes, appuyé par M. Normand Dyotte et résolu unanimement:

QUE le Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie approuve les comptes à payer pour le fonds d'administration au montant de $ 389,995.65 et pour le fonds des dépenses en immobilisations au montant de $ 57,289.99 pour un montant total de $ 447,285.64. QUE tout montants soient pris à même les surplus accumulés si nécessaire.

rmules Municipales No 5614-A-PS (FLA 781)

INITIALES DU PRÉSIDENT
19-02-13
INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

CORRESPONDANCE

Le Secrétaire-trésorier donne communication de la correspondance reçue par la Régie jusqu'au 30 janvier 2019, le tout tel que mentionné à la liste annexée à la présente et le Conseil d'administration en prend connaissance.

19-02-14 RAPPORT D'EXPLOITATION DU MOIS DE DÉCEMBRE 2018.

La firme Aquatech fait la présentation du rapport d'exploitation de décembre 2018 et le Conseil d'administration en prend connaissance.

19-02-15 DÉFICIENCES CHANTIERS DE CONSTRUCTION FCCQ ET PTMOBC.

Le Secrétaire-trésorier fait rapport que suites aux essais sur le système d'ozonation (FCCQ) les trappes d'accès ont été étanches pendant la durée des tests effectués. La Régie est dans l'attente de recevoir les commentaires de Nordmec et ceux de EXP afin d'identifier les items qui demanderons une évaluation des coûts suite au rapport indépendant de SNC-Lavalin portant sur la liste des déficiences.
Concernant le PTMOBC une rencontre par vidéo conférence entre Allen, Terrix, la Régie et les avocats des parties a été tenue le mercredi 30 janvier afin de statuer sur un possible dénouement du litige.

19-02-16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Après délibération, il est proposé par M. Jocelyne Bates, appuyé par M. Christian Ouellette et résolu unanimement:

QUE la présente séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie soit levée.

Et la séance est levée.

M. Donat Serres, Maire Président de l'assemblée	M. Gilbert Samson Secrétaire-trésorier

rmules Municipales No 5614-A-PS (FLA 781)